



REGLEMENT DU CHALLENGE GOLF ENTREPRISES DE BIARRITZ 2017

Compétition ouverte aux dirigeants et salariés d'entreprises en activité ou retraités, aux commerçants, professions libérales et étudiants en études supérieures de commerce.

Les joueurs doivent être à jour de leur licence FFG 2017 garantissant un index inférieur à 35 et être en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition.

1- FORMULE

La compétition sera jouée sur un tour dans la formule "4 balles Stableford".

Un concours de drive et d'approche pourra être organisé.

Les réclamations doivent être portées devant le Comité de l'épreuve.

2- LES EQUIPES

Elles sont composées de 2 joueurs et porteront impérativement le nom d'une entreprise. Dans le cas de plusieurs équipes au sein d'une même entreprise, elles seront différenciées par un chiffre. Dans le cas de plusieurs entreprises différentes, elles pourront porter le nom de deux entreprises le cas échéant.

Les équipes sont composées de manière indifférente de dames, d'hommes ou mixte.

Les joueurs sans équipe se verront affectés dans des équipes incomplètes.

3- LES DEPARTS

L'ordre des départs est laissé à l'initiative du Comité d'épreuve.

Marques de départ: Messieurs jaunes, Dames rouges

4- RESULTATS-RECOMPENSES

Ils seront donnés en Stableford Brut et en Net. Le résultat Net prime sur le Brut.

Le classement des équipes représentant leurs entreprises déterminera trois prix Nets et trois prix Bruts.

En cas d'égalité, le départage sera effectué sur les derniers trous.

Seront aussi récompensés les gagnants des concours de drive et d'approche si organisés.

5- MODALITES D'INSCRIPTION

Les compétiteurs s'inscriront au moyen du bulletin d'inscription qui devra être complété et renvoyé par la poste à l'adresse figurant sur le document.

7- L'INSCRIPTION

Les inscriptions seront ouvertes à partir du lundi 13 février 2017 et seront clôturées le jeudi 06 avril 2017.